RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3G IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 34 rue de la Mairie,
77160 CHENOISE CUCHARMOY
Société en cours de formation

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 27 JUIN 2025

Le 27 juin 2025,
A 18 heures,

Monsieur Alexis GARNOT, demeurant 34 rue de la Mairie, 77160 CHENOISE-CUCHARMOY

Désigné en qualité de Président de la société 3G IMMO, aux termes des statuts de ladite Société établis par acte sous signature privée le 24 juin à CHENOISE-CUCHARMOY,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Paul GARNOT
Né à [redacted] le [redacted]
De national[redacted]
Demeurant [redacted]

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Paul GARNOT disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président de la Société.

Conformément aux statuts, il aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Paul GARNOT ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

[redacted]

[redacted]